

# **COSMOS-standard AISBL**

[www.cosmos-standard.org](http://www.cosmos-standard.org)

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 16 Février 2011**

### **LANCEMENT de la certification COSMOS-standard**

**Les organismes fondateurs (1) de COSMOS-standard AISBL (2), l'Association Internationale Sans But Lucratif visant à mettre en œuvre un standard reconnu à l'échelle internationale pour les cosmétiques naturels et bio, sont heureux d'annoncer le lancement du programme de certification COSMOS-standard. Cette démarche concerne la certification au nouveau standard et l'adhésion à COSMOS-standard AISBL.**

*« En 2002, les organismes fondateurs se sont rendus à l'évidence que l'industrie et le marché des produits cosmétiques constituaient un secteur d'activité international, et que les entreprises et les consommateurs seraient mieux accompagnés par un référentiel international unique. »* déclare Francis Blake, Président du Conseil d'Administration COSMOS-standard AISBL. *« Après de longues négociations, nous sommes heureux d'annoncer l'aboutissement de notre travail par le lancement, ce jour, du programme de certification COSMOS-standard. »*

**BDIH, COSMEBIO, ECOCERT Greenlife, ICEA et SOIL Association** ainsi que les organismes de certification associés ont collaboré ensemble pour harmoniser leurs procédures et leurs réglementations afin de répondre aux exigences du nouveau référentiel COSMOS-standard. En conséquence, les adhérents et les licenciés des cinq organismes fondateurs peuvent désormais demander à bénéficier de la certification COSMOS-standard par l'intermédiaire des organismes de certification associés (3).

Depuis sa création en Mai 2010, le référentiel a été confié à COSMOS-standard AISBL. Les nouveaux membres intéressés par le secteur des produits cosmétiques naturels et/ou bio et désirant soutenir les activités de l'Association sont invités à rejoindre l'Association. L'adhésion à COSMOS-standard AISBL est maintenant possible auprès de notre bureau agréé en Belgique (4). Les associations nationales européennes et internationales peuvent adhérer en tant que membres titulaires, alors que les entreprises et les individus peuvent adhérer en tant que membres associés.

Une procédure d'homologation destinée aux nouveaux organismes certificateurs désirant délivrer la certification COSMOS-standard est actuellement en cours de finalisation. Les candidatures devraient s'ouvrir pour ces organismes dès le printemps (5).

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

**COSMOS-standard AISBL**

Bureau agréé : Rue du commerce 124, 1000 Bruxelles, Belgique

Email : [info@cosmos-standard.org](mailto:info@cosmos-standard.org)

Web site : [www.cosmos-standard.org](http://www.cosmos-standard.org)

**Secrétaire Général** : Betty Santonnat – **Contact Presse France**

Tél : +33 4 75 60 27 40

**Président du Conseil d'Administration** : Francis Blake

Tél : +44 117 914 2402

Notes

1. Les organismes fondateurs et leurs représentants au sein du Conseil d'Administration COSMOS-standard AISBL, sont :

BDIH	Harald Dittmar
COSMEBIO	Pierre Charlier de Chily
Ecocert Greenlife	Valerie Lemaire
ICEA	Riccardo Anouchinsky
Soil Association	Francis Blake

2. COSMOS-standard AISBL est une Association Internationale Sans But Lucratif basée en Belgique. Elle vise à promouvoir, accompagner, coordonner et favoriser les activités ainsi que la réussite de ses membres :
  - En gérant et développant COSMOS-standard en tant que référentiel international (et reconnu à l'échelle internationale) pour les produits cosmétiques naturels et bio,
  - En autorisant et supervisant une certification harmonisée et de qualité,
  - En encourageant l'utilisation d'un plus grand nombre d'ingrédients bio et favorisant un plus grand respect de l'environnement au travers d'échanges, de débats et d'une évolution des normes,
  - En représentant et intégrant l'opinion des membres et des organismes associés intéressés grâce à l'échange d'expériences acquises dans le domaine scientifique, social, économique et du marché.
  - En contribuant à une politique de développement à tous les niveaux,
  - En sensibilisant les consommateurs aux produits cosmétiques naturels et bio.
  
3. Les membres et licenciés des organismes fondateurs peuvent dès maintenant demander la certification de leurs produits selon COSMOS-standard. Les organismes de certification agréés sont :
  - BDIH: IONC: [ionc@ionc.info](mailto:ionc@ionc.info)
  - Ecocert Greenlife: [cosmetiques@ecocert.com](mailto:cosmetiques@ecocert.com)
  - ICEA: [cosmetici@icea.info](mailto:cosmetici@icea.info)
  - Qualité France : [vanessa.savatte@fr.bureauveritas.com](mailto:vanessa.savatte@fr.bureauveritas.com)
  - Soil Association Certification Ltd: [proc.cert@soilassociation.org](mailto:proc.cert@soilassociation.org)
  
4. L'adhésion en tant que membre associé de COSMOS-standard AISBL est ouverte à tous les acteurs – individus, entreprises et associations - intéressés par le secteur des produits cosmétiques naturels et/ou bio et respectant la position de l'AISBL et de ses membres. L'adhésion en tant que membre titulaire est ouverte à toutes les associations nationales, européennes et internationales. Le formulaire d'adhésion ainsi que les informations tarifaires s'y rapportant peuvent être téléchargés sur notre site internet : [www.cosmos-standard.org](http://www.cosmos-standard.org).
  
5. Une procédure d'homologation sera disponible très prochainement pour les nouveaux organismes certificateurs désirant certifier selon COSMOS-standard. Les derniers détails concernant la procédure d'agrément et d'inscription sont en cours de finalisation et seront communiqués sous peu.